

1 – Accéder à la fiche de suivi de réorientation

MON PROFIL **MA SCOLARITE** **MES ACTIVITÉS** **MES VOEUX**

Vœux Vœux en apprentissage Préférences et autres projets Secteur(s) licence(s) Année de césure

Fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études

Présentation de la fiche

Cette fiche facultative vous permet de valoriser la démarche de réflexion que vous avez engagée auprès d'un service d'orientation afin qu'il vous accompagne et formule un avis sur votre projet de réorientation ou de reprise d'étude. Elle est à compléter par l'une des structures suivantes :

- Le service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) de votre établissement si vous êtes étudiant en réorientation ;
- un service équivalent dans une école ou un établissement de formation ;
- un Centre d'Information et d'Orientation ;
- une mission locale ;
- un centre d'information et de documentation jeunesse ;
- ou encore une cité des métiers.

Fonctionnement et procédure

Comment fonctionne-t-elle ?
Vous devez renseigner et faire remplir une fiche pour chaque vœu déposé sur Parcoursup.
Cette fiche est donc un élément associé à chaque vœu. Elle est facultative, et ne sera donc pas exigée pour confirmer un vœu et finaliser votre dossier.
Certaines informations de cette fiche sont pré-remplies à partir des éléments déjà renseignés dans votre dossier Parcoursup ; d'autres sont à saisir en ligne par vous-mêmes.

Vous devez :

- décrire en ligne les démarches que vous avez entreprises pour construire ce projet de réorientation ou de reprise d'études,
- télécharger ensuite l'ensemble de la fiche en PDF et l'imprimer
- présenter cette fiche au service d'orientation qui vous accompagne dans votre projet pour qu'il remplisse la partie qui lui est réservée en page 1
- scanner la page 1 et la joindre au dossier du vœu concerné via Parcoursup (en pdf uniquement).

Cette première page sera ainsi transmise via Parcoursup aux formations que vous avez demandées. Elle pourra constituer l'un des éléments pris en compte par la commission d'examen des vœux de chacune des formations. L'absence de « fiche de suivi de réorientation » pour les étudiants en réorientation, pour quelque motif que ce soit, ne peut pas être un élément pénalisant pour les candidats concernés.

Démarches personnelles effectuées

[Accéder à la saisie](#)

Dépôt de document

Une fois renseignée et signée par le service d'orientation qui vous a accompagné, vous devez déposer la page 1 de la fiche de suivi :

Vous avez indiqué ne pas souhaiter fournir cette pièce.
[Si vous souhaitez finalement la fournir, cliquez-ici](#)

Nombre de fichiers maximum: 1
Format(s) autorisé(s): [pdf]
Taille maximum d'un fichier: 3,07 Mo.

[Déposer la page 1 de la fiche de suivi](#)

2 – Compléter les démarches personnelles effectuées

Démarches personnelles effectuées

[Accéder à la saisie](#)

Vous pouvez décrire ici les démarches personnelles que vous avez effectuées en amont de votre inscription sur Parcoursup pour formuler des vœux d'inscription (année de césure, participation à un dispositif en lien avec la réorientation, inscription à un semestre de réorientation ou un diplôme de remédiation, activités destinées à vous renseigner sur les formations souhaitées (entretien avec des professionnels, stages, participation à des journées portes ouvertes ou à des conférences, recherches documentaires, etc...)). Vous pouvez faire état de titres ou attestations sans les joindre à votre dossier, mais vous devrez à la demande des formations pouvoir les présenter lors de la phase d'inscription administrative).

[J'enregistre](#)

3- Télécharger la fiche préremplie